



Briare, le 25 octobre 2024

Le Président de la Communauté de Communes
Berry Loire Puisaye,



à

MAIRIE DE BRIARE
Monsieur le Maire
Pierre François BOUGUET
Place Charles de Gaulle
45250 BRIARE

N/Réf. : ML/GD/CP/2024-230

OBJET : Demande d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AM380

Monsieur le Maire,

Depuis plusieurs années, vous nous avez laissé utiliser une partie de la parcelle cadastrée AM380, sise Rue des Prés Gris à BRIARE à des fins de stationnement pour les véhicules des élus communautaires et du personnel de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye, et nous vous en remercions.

Je renouvelle la demande qui vous a été faite par courrier du 27 janvier 2023 restée sans réponse à ce jour, afin de savoir s'il est possible de faire l'acquisition d'une partie de ce terrain communal pour une superficie approximative de 290 m².

De plus, cela nous permettrait également d'entretenir la grille d'avaloir en partie centrale et gérer les eaux pluviales de la cour et du futur bâtiment.

Vous trouverez, annexé à ce présent courrier, un extrait cadastral du terrain objet de la demande.

En cas d'avis favorable de votre part, les frais consécutifs et nécessaires à cette acquisition seront pris en charge par la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye (frais liés au bornage et à la clôture).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

*a etudier
avec soin*

Le Président,
Michel LECHAUVE

P.J. Plan cadastral de la parcelle concernée par la présente demande

Communauté de communes Berry Loire Puisaye
42, rue des Prés Gris – 45 250 BRIARE

Tél : 02 38 37 03 84 – Fax : 02 38 31 26 11 – Courriel : contact@cc-berryloirepuisaye.fr

www.cc-berryloirepuisaye.fr



Parcelle concernée par la demande d'acquisition : parcelle cadastrée AM380



Partie de la parcelle concernée par la présente demande

